

Utilisation du réseau public de bornes **Wi-Fi** de la Ville de Saint-Avold

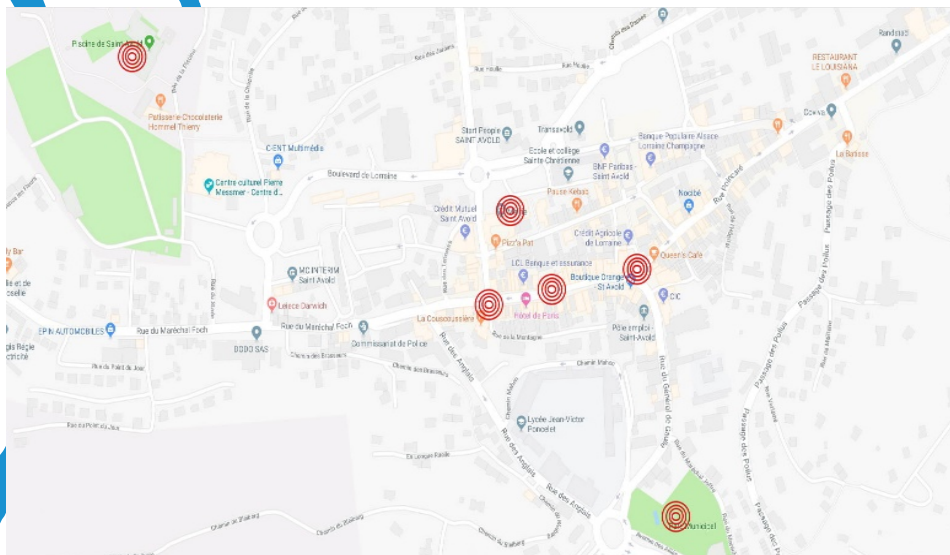
2020



Zones Wi-Fi à Saint-Avold, dont 5 dans le cœur de ville

Concernant l'action du cœur de ville de Saint-Avold, le déploiement de bornes Wi-Fi publiques est maintenant opérationnel. La municipalité de Saint-Avold a investi dans **six zones de la ville. Cinq bornes sont installées en plein cœur de la ville.**

Loin d'être un luxe ou un gadget, le Wi-Fi est aujourd'hui considéré comme un véritable service public, proposé par toutes les grandes villes.



Le Wi-Fi peut être capté dans un rayon d'une centaine de mètres autour de l'emplacement de la borne.

- 1) - Devant la Mairie de Saint-Avold (zone de couverture sur le parking)
- 2) - deux bornes Rue Hirschauer
- 3) - une borne Place de la victoire
- 4) - une borne au Parc municipal
- 6) - Une borne au Stade Nautique (couverture uniquement zone des bassins extérieurs)

Pour quelles utilisations ?

La connexion Wi-Fi gratuite permet d'utiliser sa boîte mails, de surfer sur le web, de visionner des vidéos, d'écouter de la musique, de partager ses photos, ...

Avantages

- Permet de proposer de l'internet haut débit aux personnes ayant un forfait mobile limité ou n'ayant pas de forfait mobile 3G/4G.
- Permet d'utiliser sa tablette numérique, sa console de jeux portative ou son ordinateur portable en centre-ville de Saint-Avold (la majorité des tablettes fonctionnent en Wi-Fi).
- Peut servir de connexion d'appoint pour les commerciaux et autres travailleurs itinérants.
- Service apprécié des jeunes (communication, jeux en ligne, vidéos YouTube, etc.).
- Permet d'encourager l'utilisation des applications mobiles du type "CityZen" (première application officielle de la Ville de Saint-Avold) gratuite.
- Permet aux étrangers n'ayant pas de forfait mobile en France de se connecter à internet en évitant le hors-forfait.



**Wi-Fi
gratuit illimité**

Activez la fonction Wi-fi sur
votre matériel, puis suivez
les indications notées sur
l'écran d'accueil.

Repérez une zone Wi-Fi publique

Ce panneau matérialise la présence
d'une borne Wi-Fi publique
à proximité. La connexion vous
est offerte par la Ville de Saint-
Avold.

En pratique

- Chaque borne Wi-Fi peut accueillir 50 utilisateurs en même temps. Les bornes installées rue Hirschauer, Boulevard de Lorraine, Place de la victoire, Parc municipal, Stade Nautique pourront gérer 350 connexions simultanées.
- La connexion Wi-Fi peut être utilisée par tranches de 30 minutes renouvelables.
- Il s'agit d'un accès gratuit et sécurisé.
- Le Wi-Fi est capté de façon optimale dans un rayon d'environ 100 mètres autour de chaque borne.

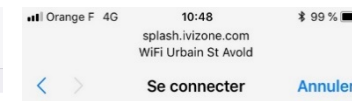
Mode d'emploi

> Pour une première utilisation

1 - Activer le Wi-Fi dans les paramètres de son appareil (smartphone, tablette, ordinateur, console portative) et/ou rafraîchir la liste des réseaux sans fil disponibles.

2- Dans la liste de réseaux sans fil disponibles, sélectionnez le réseau intitulé Wifi Urbain Saint-Avold. En règle générale, il apparaît assez bien placé en haut de la liste des réseaux disponibles. Appuyer sur "se connecter"

3- Une fois la connexion réalisée, vous allez être redirigé vers la page d'authentification qui devra être complétée. Une fois que l'ensemble des champs sera dûment complété vous pourrez profiter du service wifi gratuit.



**Compléter pour accéder au wifi,
ou connectez-vous via Facebook**

Prénom
Nom
Adresse email
Téléphone

En utilisant cette connexion internet, vous acceptez les [conditions générales d'utilisation](#)

Connectez-vous

Quelques règles générales d'utilisation valables pour tous les réseaux wifi

- N'utilisez pas vos identifiants et mots de passe de messagerie sur d'autres sites qui pourraient les pirater et les réutiliser à votre insu. Vérifiez que la page d'accueil d'authentification **St'AWIFI** est bien la page habituelle.
- Lorsque vous vous connectez à un réseau Wi-Fi public, ne transmettez pas de données confidentielles. Vos coordonnées et vos informations de carte bancaire ne seront jamais demandées sur la page d'accueil de la ville de Saint-Avoid.
- Assurez-vous que le site web sur lequel vous vous connectez est sécurisé. Son adresse internet doit commencer par <https://> et non par <http://>
Un cadenas fermé s'affiche dans votre navigateur internet (en bas à droite de la fenêtre ou dans la barre d'adresse).
- N'acceptez pas de certificat de sécurité d'origine inconnue, notamment au moment de la phase de connexion.
- Il est recommandé d'éviter les transactions numériques nécessitant la fourniture en ligne de données personnelles confidentielles (données bancaires, données liées à l'identité, etc.).

